HAL
open science

Licence professionnelle Gestion et pilotage de projets

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et pilotage de projets. 2012, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02027824

HAL Id: hceres-02027824

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027824

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Gestion et pilotage de projets

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion et pilotage de projets

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004132

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Service d'enseignement et de recherche en formation d'adultes (SERFA), Université de Haute-Alsace
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels capables de gérer et piloter un projet en prenant en compte la gestion des coûts et des délais, la qualité, le management d'équipe, dans des entreprises de production de biens et de services, dans des organismes financiers, dans l'administration publique, dans les collectivités territoriales, dans les organismes professionnels, dans les cabinets d'étude et de conseil… Les métiers visés sont : chef de projet, chargé de planification, chargé d'études, chargé de mission, chargé de développement.

Cette spécialité, ouverte en 2006, est destinée essentiellement à un public d'auditeurs en formation continue. Elle est accessible à tout titulaire d'un diplôme de niveau III, souhaitant orienter sa carrière vers des fonctions de gestion et d'organisation de projets. La licence professionnelle est portée par le Service d'enseignement et de recherche en formation d'adultes (SERFA). Il existe, dans l'établissement, plusieurs formations consacrées à la gestion de projets, comme le master *Management de projets* et deux licences professionnelles *Etudes et projets d'organisation* et *Management de projets dans le domaine éducatif, social et socioculturel*. La spécificité de la formation porte sur le contenu généraliste, orienté industries et services.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La gestion de projets s'impose de plus en plus dans les entreprises pour relever les nombreux challenges, leur permettant de rester compétitives. Développer de nouveaux produits, réorganiser la chaîne logistique… nécessite des compétences et des outils d'organisation. La spécialité *Gestion et pilotage de projets* répond à ce besoin de chefs de projets dans une région fortement industrialisée. Le public visé (formation continue) positionne la licence professionnelle dans une logique de qualification et d'acquisition de compétences et sa place dans le contexte universitaire et régional est affirmée. Le dossier peu développé et le bilan incomplet, ne permettent pas d'apprécier toute la pertinence de cette spécialité.

La formation est faiblement attractive et cette attractivité n'opère que sur le Grand Est. Les modalités et les critères de sélection sont cohérents avec ce recrutement spécifique. En pratiquant un faible taux de pression (candidatures/capacités d'accueil) d'environ 1,5, elle réussit à obtenir des effectifs d'environ 25 étudiants. Il aurait été utile de renseigner le profil des inscrits et les postes qu'ils occupaient pour essayer de cerner le public intéressé par une telle formation. Le taux de réussite est remarquable (en moyenne : 90 %) connaissant les difficultés pour mener de front formation et activité professionnelle. Notons, à cet égard, que les enseignements sont judicieusement concentrés sur 2,5 jours maximum par semaine, ce qui permet aux salariés de conserver leur activité.

L'insertion professionnelle ne peut être appréhendée qu'au travers des enquêtes nationales. Elle est globalement satisfaisante avec 85 % des diplômés en emploi et la plupart des postes occupés sont en cohérence avec la spécialité. Quant aux enquêtes internes, les taux de retour sont insuffisants ne permettant pas d'évaluer pertinemment l'insertion professionnelle immédiate. On ne peut pas parler de suivi des diplômés puisque l'enquête interne a été réalisée en une seule fois, pour le renouvellement du diplôme. Deux résultats sont tout de même à noter : 64 % des répondants déjà en emploi, ont évolué professionnellement vers des postes à plus grande responsabilité, et 88 % des répondants qui étaient demandeurs d'emploi, ont trouvé un emploi ; ce qui est globalement satisfaisant.

Le conseil régional d'Alsace soutient la formation car elle répond à un besoin de qualification au niveau régional et les relations avec le milieu professionnel s'opèrent au travers des employeurs qui envoient leurs salariés au titre du dispositif de la formation tout au long de la vie. Il n'existe pas de partenariat conventionné avec des entreprises ou des branches professionnelles. Les professionnels, dont plus de la moitié sont en profession libérale, participent à l'évolution de la formation au travers de réunions pédagogiques, et aux enseignements en intervenant sur 79 % du volume horaire global (PAST compris). Ce pourcentage élevé d'enseignements dévolus aux professionnels déséquilibre fortement la composition de l'équipe pédagogique et diminue le caractère universitaire de cette formation, tout comme l'absence d'enseignants-chercheurs.

Les contenus pédagogiques sont cohérents et permettent d'acquérir une connaissance générale nécessaire pour la gestion de projets. Enfin, l'autoévaluation est globalement satisfaisante sur chacun des items mais ne met pas en évidence les points forts et faibles de cette spécialité.

- Points forts :
  - Le public en formation continue.
  - Le soutien du conseil régional.
  - Le bon taux de réussite.

- Points faibles :
  - Un dossier peu développé.
  - Une participation trop importante des professionnels dans les enseignements.
  - Pas de suivi régulier des diplômés.
  - Pas d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Recommandations pour l'établissement

La démarche qualité de cette formation est à revoir. Il est vivement recommandé de mettre en place des indicateurs précis correspondant aux critères d'habilitation et des outils comme le suivi régulier et systématique des diplômés. Des actions d'amélioration devraient alors être engagées chaque année en fonction des résultats obtenus. L'instance compétente pour étudier ces évolutions est un conseil de perfectionnement où des représentants d'entreprises de la région, les branches professionnelles et le conseil régional, pour l'aide financière accordée aux demandeurs d'emplois, doivent être présents.

La licence professionnelle est une formation avec une dimension professionnelle mais aussi universitaire. Il est conseillé d'associer à l'équipe pédagogique des enseignants-chercheurs de la discipline concernée, de manière à garantir le caractère académique de la formation et d'enrichir les enseignements au travers des liens avec la recherche.

Enfin, la formation gagnerait en visibilité et en pertinence en mettant en place des partenariats conventionnés avec les entreprises et les branches professionnelles. Ces partenariats sont une garantie pour la pérennité de la spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	25	16	23
Taux de réussite	92 %	81 %	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT			
Pourcentage d'inscrits venant de BTS			
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	4		4
Pourcentage d'inscrits en formation continue	96	100	96
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	67	67	67
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	**2006**	**2007**	**2008**
Taux de répondants à l'enquête		88 %	83 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)		86	84
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)		14	11
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)		0	5
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (juin 2011)	**2008**	**2008**	**2010**
Taux de répondants à l'enquête	33 %	25 %	67 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100	100	93
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	25	33	7
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	0	7

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.

Observations de l’établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES
D'UN DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Administration générale des entreprises, collectivités et associations
Mention
Management des Organisations
Spécialité
Gestion et Pilotage de Projets

Numéro d'habilitation : S3LP130004132

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

La licence professionnelle « Gestion et pilotage de projets » répond, à notre sens, aux objectifs fixés lors de sa création et notamment aux besoins des milieux socio-économiques.
S'agissant de son attractivité, celle-ci est en adéquation avec le public visé, à savoir, très majoritairement en formation continue.

Tel que parfaitement souligné, l'organisation pédagogique qui concentre les enseignements sur 2,5 jours maximum par semaine, restreint de fait la zone géographique de provenance des candidats.
Par ailleurs, les candidats en formation continue doivent financer leur formation, ce qui impacte le ratio candidatures-stagiaires présents.
Enfin, un dispositif d'accueil/orientation des stagiaires (qui peuvent être reçus par un membre de l'équipe pédagogique en amont du dépôt du dossier de candidature), réduit également les candidatures qui seraient trop éloignées des prérequis nécessaires à l'entrée en formation.

S'agissant de l'insertion professionnelle, le taux de 88 % des répondants, demandeurs d'emploi à leur entrée en formation qui ont trouvé un emploi, doit être considéré comme un point fort, tout comme la majorité de stagiaires qui suivent le cursus tout en étant salariés par le biais d'un des dispositifs de formation tout au long de la vie (plan de formation, contrat de professionnalisation, congés individuel de formation, ...)

S'agissant de partenariat avec les milieux socio-économiques, la licence professionnelle « Gestion et pilotage de projets » est une évolution du Diplôme d'Université « Chargé de projets » qui a été créé en partenariat avec 2 groupes industriels importants dans notre environnement géographique proche - General Electric et Clemessy- pour répondre aux besoins de leurs salariés.

Des conventions spécifiques sont signées lors de chaque rentrée avec les entreprises qui inscrivent leurs salariés à cette formation.

Si les stagiaires provenant du secteur industriel sont majoritaires, la formation accueille également des apprenants issus du milieu de la santé, des télécoms et des services.
Parmi les entreprises d'origine des stagiaires, il est possible de citer Alstom (Suisse), Alstom Power, AMAC Aerospace, Habasit France, GRDF, Bouygues Telecom, Inergy Automotive, Ricoh Industrie, le Centre Hospitalier de Mulhouse, Albany International.

La forte proportion de stagiaires salariés est à notre sens, garante de l'adéquation du cursus de formation aux attentes des entreprises.

S'agissant de l'équipe pédagogique, nous sommes conscients de la faible proportion d'universitaires qui interviennent dans le cursus.
Ceci s'explique en grande partie par le faible taux d'encadrement dans ce domaine dont dispose notre université.
Le recrutement d'un PAST, spécialiste de la gestion de projets était une partie de réponse à ce sous-encadrement.

Au cours de la prochaine période d'habilitation, un effort particulier sera mené de manière à augmenter la participation d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.

S'agissant du suivi des diplômés réalisé en interne, nous avions fait le choix de ne pas le réaliser annuellement, pour ne pas démultiplier les enquêtes déjà réalisées par l'ORESIPE, par le Conseil Régional d'Alsace (pour les stagiaires qu'il cofinance) ainsi que par le service dans le cadre de la démarche qualité.

Suite à la remarque, une enquête annuelle sur le devenir et l'insertion professionnelle sera réalisée.

S'il est vrai qu'à ce jour, il n'existe pas de conseil de perfectionnement au sens strict, un conseil pédagogique qui regroupe l'ensemble des enseignements intervenant dans le cursus ainsi que les délégués des stagiaires se réunit une fois par an pour évaluer la formation et apporter les inflexions nécessaires en termes de contenu et/ou d'organisation pédagogique. Pour répondre à la remarque, le conseil existant sera élargi pour accueillir des représentants des milieux économiques qui pourront apporter un regard nouveau quant à l'évolution du cursus.

Pour conclure, l'Université de Haute-Alsace est certifiée qualité ISO 9001 pour ses activités de formation continue.
La qualité perçue par les « clients » est un élément clé dans les processus d'amélioration continue mis en place.
A ce titre, sur les 2 dernières promotions achevées, le taux de satisfaction globale s'élève à 95,5 % sur 20 items analysés qui couvrent tant la partie organisationnelle que la partie pédagogique.
La partie efficacité de la formation (3 items) obtient elle, une moyenne de 98,5 %.

Au regard de ces éléments, la note « C » ne nous apparait pas refléter la réalité de la qualité de cette licence professionnelle.

Fait à Mulhouse, le 29 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE MULHOUSE

Alain BRILLARD